

## LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

### Qadisha (Liban)

N° 850

#### Identification

<i>Bien proposé</i>	Ouadi Qadisha ou Vallée sainte et Forêt des Cèdres de Dieu (Horsh Arz el-Rab)
<i>Lieu</i>	Région du Nord, vallée de la Qadisha et district de Bécharré
<i>Etat Partie</i>	Liban
<i>Date</i>	22 janvier 1997

#### Justification émanant de l'Etat Partie

##### - La Vallée de la Qadisha

La Vallée de la Qadisha représente des ouvrages conjugués de la nature et de l'homme. Pendant des siècles, les moines et ermites trouvèrent en cette vallée austère un foyer propice à l'épanouissement de l'érémisme. Elle est le témoignage unique du centre vital de l'érémisme maronite.

Ses grottes naturelles, creusées dans les flancs des collines, quasi-inaccessibles, disséminées, irrégulières et inconfortables constituèrent le matériel indispensable au recueillement et à la vie mortifiée. Une relation spirituelle spécifique put ainsi s'établir entre ce paysage rude et les besoins spirituels des solitaires.

L'aménagement de ces grottes en ermitages ou chapelles et monastères, aux intérieurs couverts de fresques et aux façades bâties, ses envolées d'escaliers taillés dans la roche, ses pentes transformées en terrasses cultivées sont des techniques spécifiques de l'utilisation viable de la Vallée de la Qadisha par ces solitaires.

C'est ici que se trouve la plus forte concentration de monastères et ermitages rupestres remontant aux origines du Christianisme, et c'est aussi ici que coule le Saint Fleuve, Nahr Qadisha dont la source est dans une montagne sainte et célèbre dans les Ecritures. La Vallée de la Qadisha représente donc une valeur universelle exceptionnne, aussi importante que le nord de la Syrie, le désert d'Egypte ou le Mont-Athos.

##### - La Forêt des cèdres

Les plus anciens écrits connus « l'Epopée de Gilgamesh » retrouvée en Mésopotamie centrale mentionne l'existence de cette forêt et décrit les cèdres du Liban comme des arbres sacrés.

Cette forêt recèle des cèdres trimillénaires qui sont les derniers témoins des temps bibliques. Ils sont cités dans la Bible cent trois fois et le prophète Ezéchiel d'affirmer en parlant du cèdre du Liban : « Dieu l'a planté, c'est Lui qui l'arrose, c'est Son arbre ». Contemporains des rois Ahiram de Tyr et Salomon de Jérusalem, ces arbres géants connaissent l'histoire de l'humanité. Ils ont droit à une protection internationale.

Lieu de pèlerinage dès le XVIIe siècle, les voyageurs venaient du monde entier admirer cette forêt unique par la beauté de son site et sa végétation.

Cet arbre, le cèdre, est le symbole de l'attachement du peuple libanais à sa terre et à sa patrie au point qu'il a été pris comme emblème sur le drapeau national.

#### Critères culturels iii et vi

#### Notes

1. Le bien est également proposé pour inscription en vertu des critères naturels ii, iii et iv. Toutefois, lors de discussions avec la mission ICOMOS/UICN, les autorités libanaises ont attiré l'attention sur le titre de leur document de proposition pour inscription, « Proposition pour l'inscription du paysage culturel... de la vallée de la Qadisha et de la Forêt des Cèdres », et ont déclaré souhaiter que le bien proposé pour inscription soit considéré comme un *paysage culturel*. Les observations de l'UICN sont par conséquent incluses dans cette évaluation technique.
2. La réserve forestière de 646 hectares présentée dans la proposition d'inscription a été proposée par l'Etat Partie en 1991 pour sa valeur naturelle, et a fait l'objet d'une mission sur le terrain de l'UICN en avril 1993. L'UICN a recommandé que la proposition d'inscription en tant que site naturel soit différée, en suggérant que l'Etat Partie envisage soit la révision de la proposition, en y incluant d'autres zones clés mais distinctes, comprenant d'importants bosquets de cèdres, soit la refonte de la proposition d'inscription, pour en faire une partie de la proposition d'inscription de la vallée de la Qadisha, dans son ensemble, en tant que paysage culturel. Lors de sa 17<sup>ème</sup> Session à Carthagène (Colombie) du 6-11 décembre 1993, le Comité du Patrimoine mondial a décidé de ne pas inscrire le bien sur la Liste du Patrimoine mondial, avec les commentaires suivants : « Le Comité a reconnu le caractère sacré des Cèdres du Liban. Toutefois, le site proposé est trop petit pour conserver son intégrité et le Comité a donc estimé qu'il ne répondait pas aux critères naturels du patrimoine mondial. Le délégué du Liban a informé le Comité que des démarches étaient en cours pour préparer une future proposition d'inscription d'un paysage culturel à l'étude pour la Vallée de Qadisha et comprenant un bosquet de Cèdres du Liban. » La présente proposition d'inscription en est le résultat.

#### Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*.

## Histoire et description

### Histoire

Une grande partie des grottes de la Qadisha occupées par les anachorètes chrétiens avaient été antérieurement utilisées comme abris et tombeaux dès l'ère paléolithique. Depuis le début de l'ère chrétienne, la Vallée sainte servait de refuge aux personnes en quête de solitude. Les maronites syriens vinrent s'y abriter des persécutions religieuses à partir du VII<sup>e</sup> siècle, et ce mouvement s'intensifia au X<sup>e</sup> siècle, à la suite de la destruction du monastère de Saint Marun. Les moines maronites établirent leur nouveau centre à Qannubin, au cœur de la Qadisha, et des monastères combinant vie érémitique et vie cénobitique s'étendirent rapidement sur les collines environnantes.

A la fin des croisades, les grottes de la Qadisha furent le lieu d'actions dramatiques contre les Maronites. En effet, en 1268 et 1283, respectivement, les sultans mamelouks Baybars I<sup>er</sup> et Qalaoun menèrent des campagnes contre ces grottes-forteresses et les villages alentour. En dépit de ces attaques, le monastère Deir Qannubin devait, au XV<sup>e</sup> siècle, devenir le siège du patriarcat maronite, et le rester pendant cinq cents ans. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la réputation de piété des moines maronites était telle que de nombreux poètes, historiens, géographes, politiciens et ecclésiastiques visitèrent la Qadisha, allant même parfois jusqu'à s'y installer.

La Vallée sainte n'était cependant pas simplement le centre de la culture maronite. Ses falaises rocheuses abritèrent aussi d'autres communautés chrétiennes au fil des siècles : jacobites (Syriens orthodoxes), melchites (Grecs orthodoxes), nestoriens, Arméniens, et même Ethiopiens.

Le cèdre (*Cedrus libani*) est décrit dans d'anciens écrits botaniques comme le plus vieil arbre du monde. Les Israélites l'admiraient, et l'emportèrent sur leur terre pour bâtir les premier et second Temples de Jérusalem. Selon les sources historiques, les fameuses forêts de cèdres commençaient à disparaître à l'époque de Justinien I<sup>er</sup>, au VI<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ.

### Description

La vallée de la Qadisha (sainte), longue et profonde, est située au pied du mont al-Makmal, au nord du Liban. La rivière sainte, le Nahr Qadisha, la traverse sur 35 km, puisant sa source dans une grotte un peu au-dessous des cèdres sacrés. Les pentes de la vallée forment des remparts naturels, et leurs falaises abruptes comptent de nombreuses grottes, souvent situées à plus de 100 m d'altitude et toutes difficiles d'accès. Elles sont entourées des terrasses réalisées par les ermites pour la culture des céréales, de la vigne et de l'olive. Les ermitages, constitués de petites cellules pas plus hautes qu'un homme et parfois totalement closes, tirent parti des irrégularités de la pierre, ce qui explique leur répartition inégale. Dans certaines, des peintures murales subsistent toujours.

Les principaux ensembles monastiques sont au nombre de quatre. Le monastère *Qannubin*, au nord-est de la Qadisha, est le plus vieux des monastères maronites ; bien que sa fondation soit souvent attribuée à Théodose le

Grand en 375, il fut plus probablement établi par un disciple de saint Théodose le Grand. Pour la plus grande partie, il est taillé à même la pierre : cellules monastiques, église, cloître et logements pour les voyageurs.

Le monastère *Saint-Antoine de Quzhayya* se dresse sur le flanc opposé de la Qadisha. Selon la tradition, il fut fondé au IV<sup>e</sup> siècle par saint Hilarion en l'honneur de l'ermite égyptien saint Antoine le Grand, bien que les premières archives documentaires ne remontent qu'aux environs de l'an 1000. Il fut détruit au XVI<sup>e</sup> siècle mais rapidement restauré : il se compose d'un corridor, d'une salle de réunion et d'une chapelle, à proximité d'un moulin et d'un certain nombre d'ermitages, taillés dans la roche.

Le monastère *Notre-Dame de Hauqqa (Saydet Hauqqa)* se dresse à 1.150 m d'altitude, entre Qannubin et Quzhayya, à la base d'une immense grotte. L'ermitage semble avoir été situé sur une large plate-forme, au niveau intermédiaire, où se trouve un réservoir d'eau alimenté par des canaux. Le niveau supérieur, accessible uniquement par une échelle, est une grotte de 47 m de long ; la richesse de la poterie médiévale et des pointes de flèche qui y ont été trouvées suggèrent qu'elle servait de refuge. Il fut fondé à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle par des villageois d'Hauqqa.

Des traces de fortifications ont également été trouvées dans l'Aassi Hauqqa (grotte), à 1.170 m d'altitude. Les découvertes archéologiques indiquent que cette grotte était utilisée à l'époque paléolithique, romaine et médiévale.

Le monastère *Mar Lichaa (Mar Lisa ou Saint Elisée)*, mentionné pour la première fois au XIV<sup>e</sup> siècle, est partagé par deux communautés, un ordre maronite solitaire et l'ordre des carmélites déchaussées. Il se compose de trois ou quatre petites cellules, d'un réfectoire et de quelques offices ; l'église comprend quatre chapelles taillées dans la roche.

Parmi les autres établissements monastiques de la Qadisha figurent le monastère Mar Girgis, avec la chapelle Mar Sallita, le monastère Mar Yuhanna et le monastère Mar Abun, avec l'ermitage Mar Sarkis.

Un autre groupe de monastères se dresse dans la vallée de Hadshit (Ouadi Houlat). Ceux-ci furent fondés par les moines monophysites éthiopiens chassés de la ville voisine d'Ehden, et occupés par ceux-ci avant que leurs communautés n'essaient ailleurs. Ils comprennent les complexes ermitage – monastère Deir es-Salib, Mar Antonios, Mar Semaane et Mar Assia, ainsi que les chapelles isolées Mar Bohna et Mar Chmouna.

Une réserve forestière de 646 hectares abrite les restes de la grande forêt de cèdres, concentrés dans la forêt de Bécharré, qui ne couvrent pas plus de 2 hectares. Selon les déclarations, elle contient 375 arbres, dont deux sont censément âgés de plus de 3.000 ans et dix de plus de 1.000 ans, les autres étant âgés de plusieurs siècles au moins.

## Gestion et protection

### *Statut juridique*

Tout le groupe de bâtiments et autres constructions de la vallée de la Qadisha est protégé en vertu de son inscription au Registre général des monuments historiques, le 22 mars 1995, par décret. La forêt des Cèdres est classée en vertu des dispositions de la loi 1993 sur les Vues et sites naturels. C'est également une réserve forestière classée.

Ces formes de classification limitent toutes deux les interventions de toute sorte, qui nécessitent une autorisation.

### *Gestion*

Les structures de la vallée de la Qadisha tombent sous la définition du *waqf* (bien religieux) et sont contrôlées par les autorités ecclésiastiques compétentes : le patriarcat maronite, l'ordre maronite de Ouadi Esshaya et l'ordre mariamite libanais. La supervision professionnelle est sous la responsabilité de la direction générale des Antiquités, ministère de la Culture.

La forêt des Cèdres est la propriété du patriarcat maronite. Elle est gérée en collaboration avec la municipalité de Bécharré et les ministères de l'Environnement et du Tourisme. En outre, deux organisations non gouvernementales, l'Association des Amis de la Forêt des Cèdres et le Comité International de Sauvegarde du Cèdre du Liban, travaillent en association avec ces instances officielles.

Le dossier de proposition d'inscription ne donne aucune indication quant à un plan de gestion de la vallée de la Qadisha. Pour la forêt des Cèdres, des détails sont donnés en ce qui concerne un programme de reboisement et de clôture mis en œuvre par l'Association des Amis de la Forêt des Cèdres. Il mentionne également brièvement un projet de la branche locale du Comité International en vue de créer un parc naturel autour du site.

## Conservation et authenticité

### *Historique de la conservation*

Il semble n'y avoir eu aucune conservation dans la vallée de la Qadisha en dehors de la maintenance sur les monastères actuellement occupés. Il est fait mention d'une dégradation naturelle des murs, des peintures murales, etc., observée par le Groupe d'Etudes et de Recherches Souterraines du Liban dans un certain nombre des grottes.

Quant à la forêt des Cèdres, elle a fait l'objet d'efforts relativement récents pour protéger les arbres restants et entreprendre le reboisement.

### *Authenticité*

Le degré d'authenticité des structures religieuses de la vallée de la Qadisha est élevé, d'autant plus qu'elles ont pendant longtemps été isolées, avec des grottes difficiles d'accès, et n'ont donc fait l'objet d'aucune conservation ou restauration indifférente à leur valeur ou inadéquate.

## Evaluation

### *Action des organes consultatifs*

Une mission conjointe ICOMOS-UICN a visité le bien en avril 1998.

### *Caractéristiques*

La vallée de la Qadisha et ce qui reste de la forêt des Cèdres sur le flanc occidental du mont Liban forment un paysage culturel d'une valeur universelle exceptionnelle. La vallée, entourée de versants abrupts, a été pendant longtemps un lieu de méditation et de refuge et contient un nombre exceptionnel de fondations monastiques érémitiques et cénobites chrétiennes, dont certaines remontent au tout début de l'essor du christianisme. L'exploitation traditionnelle de la terre, sous la forme de terrasses impressionnantes, se poursuit. La valeur culturelle de la vallée est encore rehaussée par son origine jurassique, avec, entre autres, ses grottes de calcaire ; la vallée abrite une flore et une faune variées, qui contribuent à sa diversité biologique. Quant aux arbres de la forêt des Cèdres, ils sont les survivants d'une grande forêt qui était renommée à l'Antiquité.

### *Analyse comparative*

Parmi les autres régions où furent très tôt établis des monastères figurent la péninsule du Sinaï, le désert égyptien et l'Éthiopie, mais le groupe de la Qadisha est probablement le plus vaste et le plus densément peuplé. Pour ce qui est des cèdres, ils sont bien évidemment uniques, du fait de leur importance culturelle plutôt que naturelle, étant donné que le Liban compte d'autres forêts de *Cedrus libani* (réserve de cèdres de Al-Shouf, par exemple), de même que la Turquie, particulièrement dans le parc national Olympus Beydaglan.

### *Observations des organes consultatifs*

Dans leur rapport, les membres de la mission conjointe d'experts ICOMOS-UICN observent que les sites monastiques de la vallée de la Qadisha et la forêt de cèdres sont sans nul doute d'une importance culturelle exceptionnelle. Toutefois, ils ne sont couverts par aucune forme de plan de gestion ou de programme de conservation.

La mission a recommandé que le plan de gestion de ce bien prenne en compte sa valeur culturelle mais aussi sa valeur naturelle, en identifiant clairement la flore et la faune indigènes et en couvrant, entre autres choses, leur conservation, l'approche d'une utilisation touristique de la vallée, notamment en ce qui concerne l'usage de véhicules, l'accès des visiteurs à la forêt de cèdres et des plans d'établissement, d'une manière aussi naturelle que possible, d'une zone étendue de *Cedrus libani*. Du fait de la vulnérabilité des éléments naturels et de l'impact visuel qu'auraient des bâtiments à l'orée de la vallée, il était essentiel qu'une zone tampon efficace soit délimitée autour de la zone proposée pour inscription.

Au vu de la propriété éparpillée des composants du bien proposé pour inscription, il était capital qu'une commission, sous une forme ou une autre, soit créée avec des représentants des agences gouvernementales clés, du

gouvernement local et des propriétaires, ainsi qu'un soutien scientifique et technique adéquat, pour coordonner et surveiller la planification et la gestion du bien.

Lors de sa réunion de juin 1998, le Bureau a renvoyé la proposition d'inscription à l'Etat Partie, en demandant des détails sur un plan global de gestion et de conservation des sites monastiques et des monuments de la Vallée de la Qadisha et de la Forêt des cèdres (notamment l'établissement d'une commission de coordination des activités des divers propriétaires et agences impliqués et la définition d'une zone tampon effective).

L'Etat Partie a fourni un document énonçant les directives de préparation d'un plan de gestion, qui prenaient en compte tous les points soulignés par la mission d'experts, hormis la délimitation de la zone tampon, qui fait l'objet d'une étude spéciale sous l'égide de la direction générale libanaise de l'Urbanisme.

### **Brève description**

La vallée de la Qadisha est l'un des plus importants sites d'établissement des premiers monastères chrétiens au monde, et ses monastères, pour beaucoup très anciens, s'inscrivent dans un extraordinaire paysage accidenté. On trouve non loin les vestiges de la grande forêt de cèdres du Liban, très prisés jadis pour la construction de grands édifices religieux.

### **Recommandation**

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des *critères iii et iv* :

*Critère iii* : La vallée de la Qadisha accueille depuis les premiers pas de la chrétienté les communautés monastiques. Quant aux arbres de la forêt de cèdres, ils sont les survivants d'une forêt sacrée et de l'un des matériaux de construction jadis les plus prisés.

*Critère iv* : Les monastères de la Vallée de la Qadisha sont les exemples survivants les plus significatifs de la force de la foi chrétienne.

ICOMOS et UICN, octobre 1998